



Conférence des Ministres responsables des Médias et de la Société de l'Information

Intelligence artificielle - Une politique intelligente

Défis et opportunités pour les médias et la démocratie

10-11 Juin 2021, Chypre (événement en ligne)

Rapport de conférence

*par Peter Noorlander*¹

Introduction

Les 10 et 11 juin 2021, les ministres responsables des questions relatives aux médias et à la société de l'information se sont réunis pour discuter et convenir des mesures à prendre pour faire face à l'impact des profonds changements technologiques sur l'environnement des médias et de l'information, ainsi qu'au dangereux retour en arrière dans le domaine de la sécurité des journalistes. Compte tenu de la pandémie en cours, ils ont également discuté de l'importance de la libre jouissance de la liberté d'expression et d'information en temps de crise.

Les sessions de la première journée étaient ouvertes à toutes les parties prenantes - représentants des gouvernements, des médias, du monde universitaire, de la société civile, etc. - et comportaient des présentations et des discussions axées sur quatre thèmes : (1) l'impact des technologies basées sur l'intelligence artificielle (IA) sur la liberté d'expression ; (2) l'évolution de l'environnement des médias et de l'information ; (3) la nécessité d'une action renforcée pour assurer la sécurité des journalistes ; et (4) la résilience des cadres de protection de la liberté d'expression en temps de crise. Deux interventions spéciales ont analysé les défis les plus urgents auxquels sont confrontés les médias et la communication dans le monde et ont exploré les solutions possibles. La première journée s'est terminée par deux présentations : la première, présentant un plan d'action efficace pour la sécurité des médias et des journalistes, et la seconde, sur la transparence et la responsabilité en matière de modération de contenu conforme aux droits de l'homme.

Le deuxième jour, des "sessions flash" ont été organisées sur (1) la réglementation de l'IA ; (2) le travail de l'Observatoire européen de l'audiovisuel ; et (3) le rôle et les responsabilités des États et des plateformes Internet et les défis pour les médias à l'ère numérique (la dernière session a été fusionnée). Deux sessions "World Café" ont permis de recueillir les témoignages de représentants des

¹ Peter Noorlander, conseiller principal en matière de droits de l'homme et de droit des médias, GlobalRightsHub. Ce rapport rend compte des deux jours de la conférence, à l'exception de la session ministérielle à huis clos qui a fait l'objet d'un compte rendu séparé.

médias locaux et associatifs sur les questions de la diversité des médias, de l'accès et de l'éducation aux médias, ainsi que sur des exemples de bonnes pratiques en matière de protection de la sécurité des journalistes.

Après deux jours de discussions, la conférence ministérielle a adopté une déclaration finale et quatre résolutions traitant de ces questions importantes, convenant d'actions prioritaires et informant l'agenda du Conseil de l'Europe sur ces sujets pour les années à venir.

Principaux points de discussion issus de la conférence

Dans le cadre des quatre thèmes principaux de la conférence, plusieurs points sont apparus comme des questions spécifiques, soulevées par plusieurs intervenants :

- il est temps d'agir, tant sur la question de l'amélioration de la sécurité des journalistes que sur la réglementation de l'IA ;
- l'Europe peut jouer un rôle de premier plan dans ces deux domaines : inverser la tendance régressive en matière de sécurité des journalistes et adopter une approche de la réglementation de l'IA axée sur les valeurs et l'être humain ;
- l'importance de la confiance du public : confiance dans les médias, confiance dans l'IA, et confiance dans la réglementation ;
- l'Europe a une approche unique de la réglementation axée sur les valeurs et, dans ce contexte, le Conseil de l'Europe joue un rôle important en tant que gardien des valeurs paneuropéennes ancrées dans les droits de l'homme et la démocratie ;
- la réglementation de l'IA doit soutenir l'innovation tout en préservant les droits de l'homme ;
- une réglementation des plateformes de médias sociaux est nécessaire, mais dans le respect des droits de l'homme de tous les utilisateurs, y compris le droit à la liberté d'expression ;
- sur la question de la sécurité des journalistes, presque tous les intervenants ont souligné l'importance de la mise en œuvre des normes existantes, de la volonté politique et de la nécessité d'un leadership ;
- les personnes qui portent atteinte à la liberté des médias doivent être interpellées et tenues de rendre des comptes pour ces violations ;
- la recherche académique sur l'IA et l'information doit être soutenue, matériellement et financièrement, ainsi qu'en donnant aux chercheurs l'accès aux données dont ils ont besoin ;
- la pandémie de COVID-19 a exacerbé de nombreuses menaces préexistantes pour les médias, contribuant à l'insécurité financière, polarisant le débat, et ayant servi d'excuse à certains gouvernements pour imposer des restrictions indues. Dans le même temps, elle a mis en évidence l'importance et la nécessité d'une information de haute qualité, ainsi que le rôle des médias dans la fourniture de cette information ;
- l'importance continue des médias de service public a été soulignée comme un outil clé dans la fourniture d'un journalisme de qualité ;
- les conditions structurelles et financières-économiques de la liberté et du pluralisme des médias sont menacées dans toute l'Europe et un soutien est nécessaire pour aider les médias à s'épanouir et à maintenir un journalisme de haute qualité dans le nouvel environnement médiatique ;
- les intervenants ont parlé d'une pandémie de coronavirus hors ligne accompagnée d'une "infodémie" en ligne. La lutte contre la désinformation et la fausse information passe par l'éducation aux médias, le rétablissement de la confiance et la mise au point d'un "vaccin" contre la désinformation, mais nous devons nous garder d'imposer des restrictions à la liberté d'expression qui portent atteinte à l'essence même du droit à la liberté d'expression.

Jour 1

Session d'ouverture

La conférence a entendu les remarques d'ouverture de **Marija Pejčinović Burić**, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, ainsi que de **Nicos Anastasiades**, Président de la République de Chypre, au nom des co-organisateurs de l'événement. Ces allocutions ont été suivies des remarques d'ouverture de **M. Peter Szijjártó**, ministre des Affaires étrangères de la Hongrie et président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. **M. Nikos Nouris**, ministre de l'Intérieur de Chypre, a été élu président de la conférence et a prononcé à son tour son allocution de bienvenue en tant qu'hôte de la conférence.

Les intervenants de la séance d'ouverture ont présenté la question clé de la conférence : comment faire respecter et promouvoir les droits de l'homme et la démocratie, et en particulier la liberté d'expression dans un environnement en mutation, dominé par l'utilisation des nouvelles technologies numériques et de l'IA. Tous ont exprimé des préoccupations communes :

- Le progrès technologique a été rapide mais c'est une arme à double tranchant ;
- Leur préoccupation concernant le pouvoir excessif des entreprises technologiques ;
- Leur inquiétude face à la montée de la violence à l'encontre des journalistes, en particulier des femmes journalistes ;
- L'importance de l'information dans le contexte du COVID 19 ;
- Les menaces sur la viabilité financière des médias, notamment en 2020.

Discours d'ouverture

Le *modérateur général de la conférence*, **Nicholas Karides**, a présenté les deux orateurs principaux : la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, **Dunja Mijatović**, et la vice-Présidente de la Commission européenne, **Věra Jourová**.

Dunja Mijatović a souligné l'interconnexion entre les systèmes d'IA et la qualité de nos démocraties. Elle a salué l'intention de s'orienter vers une gouvernance de l'IA fondée sur les standards en matière de droits de l'homme et a mis en évidence trois sujets clés. La capacité des plateformes de médias sociaux à façonner le débat public avec peu de responsabilité est très préoccupante et les normes selon lesquelles elles peuvent opérer doivent faire l'objet d'un débat beaucoup plus approfondi. Ceci est lié au problème des discours de haine et à la question de la sécurité des journalistes : les insultes, les menaces et les campagnes de dénigrement à l'encontre des journalistes ont fleuri sur les médias sociaux. Cela crée un environnement hostile dans lequel les journalistes sont susceptibles d'avoir recours à l'autocensure. Les dirigeants politiques portent une responsabilité spécifique ; ils doivent s'abstenir de promouvoir un discours hostile à l'encontre des journalistes et doivent condamner toute attaque qui se produit. Mme Mijatović a également demandé que des mesures soient prises contre les poursuites stratégiques contre la participation publique (poursuites SLAPP) ; et a averti que la pandémie avait servi de prétexte à des restrictions de la liberté des médias. Elle a appelé à une plus grande ouverture et transparence dans la fourniture d'informations par les autorités publiques.

Věra Jourová, vice-Présidente de la Commission européenne, a présenté les travaux de la Commission sur les thèmes de la conférence et l'importance accordée par l'UE aux préoccupations qui y sont liées. Faisant référence à l'avis exprimé par des chercheurs selon lequel seuls 8 à 12 % des tâches des

journalistes seront repris par des machines, elle a souligné le rôle que les journalistes continueront de jouer. Elle a affirmé que ce rôle serait assisté, et non remplacé, par l'IA, et a fait référence au financement spécifique dédié par l'UE pour aider les médias à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par l'IA. Elle a également évoqué le Plan d'action européen pour la démocratie adopté en 2020 et le [Cadre juridique](#) proposé [pour l'IA](#), qui prévoit une approche de la réglementation et de la protection des droits des citoyens fondée sur le risque. L'objectif général devrait être de veiller à ce que l'IA aide le journalisme et respecte la liberté et le pluralisme des médias. Mme Jourová a également souligné les travaux en cours de la Commission sur la sécurité des journalistes, potentiellement par le biais d'une nouvelle "loi sur la liberté des médias", et s'est engagée à continuer à travailler en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe pour façonner l'environnement numérique d'une manière qui respecte et promeut les droits fondamentaux.

THEME I. L'IMPACT DES TECHNOLOGIES BASEES SUR L'AI SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

La session était *modérée par Abraham Bernstein*, professeur à l'Université de Zurich et Directeur de l'Initiative pour une société numérique de l'Université. **Irene Khan**, rapporteuse spéciale des Nations Unies pour la liberté d'expression, a prononcé le premier discours sur l'impact des technologies basées sur l'IA sur la liberté d'expression et a prévenu que, du point de vue des droits de l'homme, l'IA soulève de sérieux défis. Il ne s'agit pas d'un outil neutre ou objectif. L'IA façonne le monde de l'information d'une manière opaque pour l'utilisateur, mais qui tend à renforcer les préjugés et à encourager les contenus incendiaires et la désinformation. Elle a mis en garde contre le microciblage publicitaire par l'IA, qui entraîne une collecte massive de données personnelles, avec un manque de transparence et de contrôle de la part des utilisateurs. L'IA a un impact sur la liberté d'opinion et d'expression par le biais des algorithmes des moteurs de recherche et de la modération automatisée des contenus, qui limite la disponibilité des contenus qui ne rentrent pas dans les paramètres algorithmiques. Enfin, Irene Khan a mis en garde contre le fait que l'IA permet une surveillance massive par biométrie et reconnaissance des émotions, ce qui a un impact sur les rassemblements publics ou la dissidence. La pandémie a exacerbé tous ces problèmes. Elle a recommandé d'intégrer les normes relatives aux droits de l'homme dans l'IA, de garantir la transparence des principes qui régissent l'IA et de mettre fin aux utilisations inadmissibles de l'IA, notamment par le biais de moratoires ou d'interdictions complètes.

Les orateurs experts - **Noel Curran** de l'Union européenne de radio-télévision (EBU) et **Alexandra Borhardt**, rapporteur du Comité d'experts du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression et la technologie numérique - ont reconnu le travail important que le Conseil de l'Europe a déjà accompli et ont souligné les défis sur lesquels il doit continuer à travailler, notamment sur les médias de service public. Noel Curran a appelé à une utilisation innovante de l'IA dans les médias de service public et a donné des exemples du travail de l'EBU. Alexandra Borhardt a recommandé que les recours soient ancrés dans la transparence, une approche de renforcement des droits de l'homme, la responsabilité et la réparation, et a appelé à l'éducation et à l'autonomisation des citoyens vis-à-vis de ces technologies ainsi qu'à la recherche.

Petra De Sutter, vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et des Services postaux de Belgique ; **Karoline Edtstadler**, ministre fédérale de l'UE et de la Constitution à la Chancellerie fédérale d'Autriche ; **Anneli Ott**, ministre de la Culture

d'Estonie ; et **Manlio Di Stefano**, sous-Secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale d'Italie, ont poursuivi la discussion sur le thème de la session. Les intervenants ont salué les avantages de l'IA tout en mettant en garde contre les risques y associés. Ils ont également salué le "défi" de la réglementation, mais ont mis en garde contre les nombreux risques d'une réglementation excessive, qui peut être préjudiciable à la liberté d'expression, en particulier pour les petites entreprises dont l'autonomisation est si nécessaire. Référence a été faite au Plan national de la Belgique pour la réglementation de l'IA, et il a été suggéré que les acteurs des médias [pourraient] avoir le devoir de développer une éthique journalistique pour l'utilisation des outils d'IA. Au cours de la discussion ; il a été souligné par ailleurs que, si les algorithmes d'IA sont opaques pour les utilisateurs, la plupart des utilisateurs des médias ne comprennent pas non plus ce qui se passe dans les salles de presse "traditionnelles". Les participants ont convenu que si tous les détails du fonctionnement de l'IA ne peuvent pas être réglementés, il est nécessaire de réglementer et de rendre transparents les principes opérationnels sous-jacents.

THÈME II. L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT DES MÉDIAS ET DE L'INFORMATION

Le *modérateur de la session*, **Damian Tambini**, maître de conférences à la London School of Economics, a précisé que deux thématiques allaient être au centre du débat au cours de cette session: la lutte pour la sécurité des journalistes et la prévention de la censure, et le défi de la construction d'un nouveau cadre réglementaire pour les médias. **Ricardo Gutiérrez**, secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes, a mis en garde contre le déclin brutal, année après année, de la liberté des médias en Europe, évoquant 33 journalistes tués au cours des six dernières années, 38 cas d'impunité et la situation déplorable en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations du Conseil de l'Europe en la matière. Il a attiré l'attention sur le rôle que jouent les hommes politiques dans l'alimentation de la haine et a mis en garde contre le cas toujours plus nombreux d'abus en ligne à l'encontre des journalistes, en particulier des femmes journalistes. Les plateformes de médias sociaux sont lentes à réagir et il y a un manque de responsabilité. Il a appelé non pas à de nouveaux engagements, mais au respect des engagements existants, en particulier la recommandation (2016)⁴ sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et des autres acteurs des médias. La deuxième experte intervenante, **Françoise Tulkens**, membre du Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias et ancienne vice-Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, s'est fait l'écho de ces préoccupations et a souligné l'importance du droit à la liberté d'expression tel que souligné par la Cour européenne des droits de l'homme. Elle a également appelé à mettre l'accent sur la question de la confiance dans les médias, la décrivant comme cruciale pour les préoccupations des citoyens. La baronne Tulkens a souligné que pour combattre l'"infodémie", un "vaccin" est nécessaire pour affirmer la valeur de l'indépendance des médias. Cela nécessite une réglementation, mais les États doivent se garder de saper la démocratie au nom de sa défense.

Les intervenants dans cette session (l'honorable **Carmelo Abela**, Ministre au sein du Cabinet du Premier Ministre de Malte ; **Benjamin Dalle**, Ministre flamand de Bruxelles, de la Jeunesse et des Médias de Belgique ; **Gheorghe Leucă**, Secrétaire d'Etat, Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne de la République de Moldova ; **Pilvi Torsti**, Secrétaire d'Etat, Ministère des Transports et des Communications de Finlande ; et **Thomas Schneider**, Ambassadeur, Chef des affaires internationales au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication de la Suisse et vice-président du Comité directeur des médias et de la société de

l'information (CDMSI) du Conseil de l'Europe ont affirmé la nécessité de protéger les valeurs européennes fondamentales et ont souligné l'importance des entreprises de médias locales, ainsi que la concurrence à laquelle elles sont confrontées, notamment de la part des entreprises américaines et chinoises. Référence a été faite au Plan flamand de relance des médias, qui prévoit un soutien aux infrastructures des médias par le biais d'un hub en ligne, de systèmes de mesure cross-média et d'outils permettant de détecter et de dénoncer la désinformation. La nécessité d'une éducation aux médias a été soulignée, ainsi que l'importance d'une approche multisectorielle pour répondre au désordre de l'information. Les participants se sont inquiétés de la tendance à la manipulation des contenus en ligne et de la nécessité de renforcer la coopération entre les autorités de régulation des médias pour les contenus en ligne, notamment dans le cas des contenus transfrontaliers. Les participants ont également souligné les dangers très réels de l'inaction contre les discours de haine - en particulier pour les femmes, les filles et les groupes vulnérables. Les discours de haine en ligne ont conduit certains candidats à refuser de se présenter aux élections, par crainte des abus en ligne : il s'agit là d'une véritable menace pour la démocratie. Le vice-président du CDMSI a souligné la nécessité d'un écosystème médiatique fort et a mis en garde contre les défis économiques et financiers auxquels sont confrontés les médias.

En clôturant la session, le modérateur a attiré l'attention sur le constat profondément inquiétant du recul des libertés en Europe et de la montée de la haine, alimentée en partie par les politiciens.

INTERVENTIONS SPÉCIALES

David Kaye, Président indépendant du Conseil d'administration de l'initiative Global Network et ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté d'expression, a lancé un appel aux gouvernements pour qu'ils écoutent les voix en première ligne, qu'ils soutiennent les bonnes lois, qu'ils demandent aux États de rendre des comptes, qu'ils défendent les principes fondamentaux et qu'ils réglementent la super-dominance des entreprises sans compromettre la contribution des médias sociaux et des autres entreprises technologiques à la liberté d'expression. M. Kaye a déclaré que le Conseil de l'Europe a une capacité unique d'intégrer des principes et des politiques, par le biais de ses différents organes et organismes, et l'a exhorté à continuer à mettre en évidence la façon dont les droits de l'homme et le développement des médias se croisent et impliquent la société civile. Il a souligné l'importance de demander aux États de rendre des comptes, avec la force de la sanction et de l'opprobre public, ainsi que de mettre en avant et de promouvoir les exemples de bonnes pratiques. Il a mis en garde contre le fait que l'IA a exacerbé de nombreuses menaces "traditionnelles" à l'exercice de la liberté d'expression et qu'elle a rendu possible une surveillance plus rapide et plus omniprésente. Il a souligné que les droits individuels et démocratiques devaient être placés au centre de ce débat et a appelé à l'intégration, dans la réglementation gouvernementale, des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Amal Clooney, vice-Présidente du Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias, a évoqué le fait que, selon les recherches universitaires, les démocraties libérales ne couvrent plus que 14 % de la population mondiale. Cela signifie que les journalistes sont confrontés à des menaces sans précédent, y compris d'assassinat et d'enlèvement. Elle a souligné que les positions du Conseil de l'Europe sur ces questions sont réellement importantes. Elles constituent une norme pour l'Europe et fonctionnent comme un phare pour ceux qui, ailleurs dans le monde, considèrent le Conseil de l'Europe comme un leader dans l'établissement de normes en matière de droits de l'homme. Elle a

rappelé que ceux qui sont déterminés à faire taire la presse disposent d'une panoplie bien développée de lois injustes et de tactiques répressives. Il faut donc des outils tout aussi puissants pour y répondre. Mme Clooney a présenté le travail du [Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias](#), qui a jusqu'à présent formulé quatre recommandations clés : (1) fournir des visas d'urgence aux journalistes en danger ; (2) fournir un soutien diplomatique aux journalistes en danger ; (3) imposer des sanctions à ceux qui violent la liberté des médias, en utilisant divers mécanismes - sanctions en matière de droits de l'homme mais aussi régimes de préférences commerciales ; et (4) la création d'un groupe de travail international pour enquêter sur les violations de la liberté des médias. Elle a fait valoir qu'une action concertée des démocraties peut changer la donne pour les autocrates du monde entier qui ont réussi à faire taire la presse sans avoir subi aucune conséquence. Mme Clooney a prévenu que le temps de l'action était venu, et que l'Europe devait prendre la tête de la réponse.

Lors des questions-réponses qui ont suivi, Amal Clooney a souligné que le principal problème était la volonté politique. Même la recommandation de créer un groupe d'enquête international, qui semble demander beaucoup de ressources, se résume en fin de compte au simple fait qu'il y ait quelques pays qui détachent des experts spécialisés, préalablement sélectionnés et formés, prêts à être déployés rapidement. Cela ne nécessiterait pas beaucoup de ressources mais pourrait avoir un impact considérable. David Kaye a convenu que cette solution serait simple à mettre en œuvre et pourrait s'appuyer sur l'infrastructure existante du système des Nations Unies. David Kaye a également noté que si les statistiques sont sombres, le débat sur la sécurité des journalistes fait de plus en plus référence aux normes et aux institutions des droits de l'homme, soulignant ainsi leur pertinence.

THÈME III. AGIR POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES JOURNALISTES

La session était *modérée par Barbora Bukovská*, Directrice principale pour le droit et la politique à l'organisation de surveillance de la liberté d'expression, ARTICLE 19. Le discours d'ouverture d'**Agnès Callamard**, Secrétaire générale d'Amnesty International, portait sur la sécurité des journalistes. Mme Callamard a fait valoir que l'information est au cœur de tous les autres défis auxquels nous sommes confrontés : la lutte contre le Covid-19 ; la compréhension et la lutte contre le changement climatique ; les batailles hégémoniques internationales ; les récits de déshumanisation de communautés et d'individus tels que les réfugiés et les migrants, les musulmans et les juifs, et les pauvres et le rééquilibrage nécessaire à cet égard ; et la révolution actuelle de l'IA. Les journalistes, au sens large, sont au cœur de la lutte autour de l'âme et des orientations politiques de cette décennie. C'est pourquoi elle s'est dite préoccupée par le fait que les tendances inquiétantes concernant l'assassinat et l'emprisonnement de journalistes, les menaces et la surveillance risquent de s'intensifier, de s'étendre et de prendre de l'ampleur au cours de la prochaine décennie. Pour y remédier, elle a exhorté à la mise en œuvre des normes existantes, notamment par des enquêtes efficaces sur toutes les menaces à l'encontre des journalistes et la mise en place de mécanismes de protection (protection policière, ordonnances de restriction à l'encontre des agresseurs potentiels et, dans des cas exceptionnels, sous réserve du consentement libre et éclairé de la personne menacée, garde protectrice). Ce devoir s'étend de manière extraterritoriale. Rappelant que les logiciels espions et les outils d'IA sont fréquemment utilisés contre les journalistes, Mme Callamard a appelé à un contrôle efficace des exportations des entreprises de technologie de surveillance qui opèrent en dehors de l'Europe. Enfin, Mme Callamard s'est dite très préoccupée par les faibles niveaux de mise en œuvre

des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et a appelé le Comité des Ministres à adopter des décisions plus fermes à ce sujet.

Le premier orateur expert, **Can Yeginsu**, membre du Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias, a appelé à ce que l'on offre un refuge sûr aux journalistes en danger, en s'inspirant des visas humanitaires proposés par l'Allemagne, la Suisse et la Norvège. Quinze visas par État et par an, cela voudrait tout dire. Le deuxième expert, **Paul Radu**, a appelé à l'action dans un domaine différent : en tant que cofondateur du *Organised Crime and Corruption Reporting Project*, il a exprimé sa crainte de savoir quand, et non pas si, l'un des journalistes de ce réseau serait tué. Il a décrit le pouvoir des cartels criminels en alliance avec des politiciens corrompus, des cabinets d'avocats et des sociétés de gestion de la réputation, et a appelé à une action policière internationale efficace parallèlement au travail de ses journalistes d'investigation.

Emma Lind, vice-Ministre de la culture et de l'égalité de Norvège ; **Taras Shevchenko**, vice-Ministre de la culture et de la politique de l'information d'Ukraine ; **Inge Welbergen**, juriste principal au ministère de l'éducation, de la culture et des sciences des Pays-Bas et Présidente du Comité directeur des médias et de la société de l'information (CDMSI) du Conseil de l'Europe, ont commenté le thème de la session. Les participants ont convenu que, sans journalisme, la démocratie meurt, évoquant les menaces croissantes dans ce domaine, et se sont joints à l'appel à l'action. Les normes existent : les États doivent agir, la mise en œuvre est nécessaire. Il est d'une importance vitale pour tout État démocratique d'exposer, de signaler, d'enquêter et de poursuivre les attaques contre les journalistes ; les États ne doivent pas détourner le regard lorsque des violations se produisent, ils doivent s'exprimer et condamner la violation. Pour cette raison, la *Plateforme pour la promotion de la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes* a été soutenue, et l'implication de l'UE sur la question de la sécurité des journalistes a été saluée. Un appel a également été lancé en faveur d'un plus grand nombre de plans d'action nationaux sur la sécurité des journalistes. L'attention a été attirée sur le travail de la Norvège en matière de sécurité des journalistes, tout en soulignant que la vigilance est de mise partout. Même dans les pays qui figurent en bonne place sur les listes de la liberté de la presse, comme les Pays-Bas où un protocole sur la sécurité des journalistes (Protocol PersVeilig) a été introduit, il y a eu des reculs et des incidents récents de violence contre les journalistes.

THEME IV. RÉSILIENCE DES CADRES DE PROTECTION DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN TEMPS DE CRISE

La session a été *modérée par le modérateur général de la conférence, Nicholas Karides*. **Emily Bell**, professeur de pratique professionnelle à l'École supérieure de journalisme de l'Université Columbia, a décrit les défis auxquels sont confrontés les journalistes. Elle a souligné que la "guerre de l'information" ne concerne pas seulement les zones de conflit : la manipulation de l'information visant à orienter le comportement est partout, des réunions locales dans les mairies et les comités d'éducation à tous les autres travaux d'un journaliste. Les journalistes doivent lutter contre la désinformation et la récession publicitaire, ainsi que contre les menaces pesant sur leur sécurité, ces dernières étant souvent encouragées par des sources officielles. Elle a décrit comment de nombreuses pressions auxquelles sont confrontés les médias ont été exacerbées par l'"événement accélérateur" de la pandémie : le manque de financement, les problèmes de formation et les problèmes de désinformation. Dans le même temps, elle a décrit des raisons d'espérer et d'être optimiste : davantage de journalistes ont le sentiment d'être investis d'une mission, ils sont appréciés par le public

et ils constatent que ce qu'ils font est important. Cela a conduit à l'identification d'un paradoxe : d'une part, le journalisme est réellement important, mais d'autre part, le marché libre ne lui assure pas la stabilité financière. Cela signifie qu'il faut investir dans un environnement favorable au journalisme, et en particulier au journalisme local et à petite échelle, en fournissant des emplois et des soins de santé afin de garantir que les journalistes puissent représenter les communautés dont ils sont issus et en rendre compte.

Le premier orateur expert, le directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, **Michael O'Flaherty**, a noté que les efforts pour lutter contre la désinformation étaient de nature trop générale, mais il a également vu des points positifs : des investissements ont été réalisés pour soutenir des médias forts. Il reste cependant beaucoup à faire, notamment pour répondre aux discours de haine, et Michael O'Flaherty a appelé à une meilleure dotation des institutions nationales des droits de l'homme. Il a également mis en garde contre l'effet 11 septembre : l'imposition d'une réglementation disproportionnée au lendemain d'une catastrophe. La deuxième experte, **Barbara Trionfi**, a décrit l'impact sur la liberté des médias des mesures prises sous le prétexte de la pandémie, expliquant comment Covid-19 avait exacerbé les tendances existantes d'empiètement sur la liberté des médias, comment, dans certains pays, le soutien de l'État n'avait été accordé qu'aux médias pro-gouvernementaux, et dénonçant l'inaptitude du cadre international à traiter ces questions. Il a été démontré que le cadre international de protection de la liberté d'expression présente des faiblesses majeures, ce qui est inquiétant étant donné l'appel à une plus grande réglementation de questions telles que l'IA et la désinformation.

Les intervenants de cette session, l'honorable **Stéphane Dion**, Ambassadeur du Canada en Allemagne et Envoyé spécial du Premier ministre pour l'UE et l'Europe, et le **docteur Paolo Ruffini**, préfet du Dicastère pour la communication du Saint-Siège, ont souligné la fragilité de la liberté de la presse mais ont convenu qu'il n'était pas encore trop tard pour agir : au contraire, c'est maintenant !

Lors des questions-réponses, Emily Bell, commentant la situation aux États-Unis, a souligné la menace qui pèse sur le journalisme local, alors que dans le même temps, les institutions nationales de journalisme "d'élite" continuent d'être soutenues. Barbara Trionfi a estimé que l'Europe était un "endroit spécial" pour le journalisme local, se référant à un [rapport publié par l'Institut international de la presse](#) montrant que les journalistes trouvent des moyens de survivre et de créer du journalisme avec peu de ressources. Michael O'Flaherty s'est fait l'écho de la préoccupation concernant le journalisme local, mais a également déclaré que plus les initiatives sont connectées localement, mieux elles fonctionnent : les universitaires et les professionnels des droits de l'homme ont fait le même constat. Il a soulevé deux défis supplémentaires pour alimenter la réflexion : (1) comment l'intelligence artificielle peut-elle être exploitée pour aider à créer des communautés d'intérêt ? et (2) alors qu'une grande partie de la discussion s'est concentrée sur les médias et les journalistes professionnels, il a rappelé l'importance du journalisme citoyen et a insisté pour que ce sujet important ne soit pas laissé de côté.

Présentations : la sécurité des journalistes et la responsabilité dans la modération du contenu.

La première journée de la conférence s'est terminée par deux séries de présentations, consacrées à :
1/ un plan d'action pour une action efficace en faveur de la sécurité des médias et des journalistes ;
2/ la transparence et la responsabilité pour une modération de contenus conforme aux droits de l'homme.

La première présentation a été assurée par des intervenants de quatre des quatorze partenaires de la société civile de la [Plateforme](#) du Conseil de l'Europe [pour la promotion de la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes](#) : **Tom Gibson**, représentant de l'UE au Comité pour la protection des journalistes ; **Sarah Clarke**, responsable de l'Europe et de l'Asie centrale pour ARTICLE 19 ; **William Horsley**, représentant pour la liberté des médias de l'Association des journalistes européens ; et **Jessica Ní Mhainín**, responsable de la recherche politique et du plaidoyer à Index on Censorship. Ils ont appelé à l'action, à la collaboration et au partenariat avec les États membres sur cette question importante. Se référant aux orateurs qui avaient fait des remarques similaires plus tôt dans la journée, ils ont déclaré que 2020 avait été une année traumatisante pour la pratique du journalisme : les menaces de l'urgence Covid, l'instabilité financière des médias, les mauvaises conditions économiques de travail des journalistes, et les défis continus à la sécurité des journalistes se sont entremêlés pour rendre encore plus difficile et risqué de rapporter des informations fiables au public. Ils ont souligné qu'alors que la Plateforme devrait être un système d'alerte précoce et de réponse rapide, moins de la moitié des alertes ont reçu une réponse écrite, trois États ne coopèrent pas actuellement et seulement trois alertes en 2020 ont été rapidement résolues par des actions correctives. Ils ont attiré l'attention sur la crise de la violence à l'encontre des femmes journalistes, ainsi que sur la nécessité de continuer à soutenir fermement les médias de service public. Ils ont également demandé que des mesures soient prises contre les poursuites-bâillons et ont rappelé aux États que, dans le cadre de leurs engagements au titre de la recommandation (2016)4, ils devraient faciliter les réformes des lois et des pratiques qui affectent la liberté d'expression, notamment en ce qui concerne la sécurité nationale, la diffamation et l'accès à l'information, afin de les mettre en conformité avec les normes internationales. Tous ont demandé instamment qu'il soit mis fin au climat d'impunité pour les violences commises à l'encontre des journalistes. L'urgence de leur appel a été soulignée par **Andrew Caruana Galizia**, fils de la journaliste maltaise assassinée, Daphne Caruana Galizia, qui a expliqué que le meurtre d'un journaliste est invariablement le résultat d'une défaillance à un certain niveau de l'État de droit et qu'il faut y remédier.

La dernière présentation concernait la transparence et la responsabilité nécessaires pour une modération de contenu conforme aux droits de l'homme. **Joe McNamee**, membre du Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques du Conseil de l'Europe, a présenté la [Note d'orientation du Conseil de l'Europe sur les meilleures pratiques en matière de modération de contenu](#), récemment adoptée. Il a expliqué que la modération de contenu consiste à réguler le contenu indésirable. Il s'agit en partie de contenu illégal, dont le retrait est simple (bien qu'il puisse être nécessaire de ne pas se contenter de retirer le contenu, mais de s'attaquer au crime sous-jacent, par exemple dans le cas d'abus sexuels sur des enfants). La situation est très différente en ce qui concerne le retrait des contenus légaux, en particulier lorsque les règles qui régissent le retrait sont peu claires et imprévisibles, imposées de manière discriminatoire, ou lorsque des outils automatisés défectueux sont utilisés. Abordant la nature de la réglementation, il a expliqué, sur la base de

l'expérience acquise en matière d'autorégulation et de co-régulation, que les régimes qui présentent certaines caractéristiques ont plus de chances de réussir : transparence administrative, participation de diverses parties prenantes spécialisées, fixation d'objectifs et de critères de référence clairs, garantie de la responsabilité (par des mécanismes tels que l'obligation de rendre compte au public, des mécanismes de plainte pour les tiers et des audits indépendants) et surveillance par un organisme de réglementation indépendant. Des problèmes subsistent notamment en ce qui concerne la juridiction : des ordonnances globales sont parfois émises qui restreignent le contenu dans des juridictions où le contenu en question n'était pas illégal.

Jour 2

Session d'ouverture

Kyriacos Koushos, Porte-parole du Gouvernement de la République de Chypre, a ouvert la deuxième journée en rappelant aux participants les changements continus et radicaux que l'IA a apportés à l'environnement des médias et de l'information, et en rappelant l'environnement de travail difficile pour les médias et les journalistes individuels, causé par les défis financiers et économiques ainsi que les menaces physiques à la sécurité des journalistes. Il a appelé les participants à passer au stade de l'engagement politique et de l'engagement ferme pour sauvegarder un écosystème médiatique sain et, par extension, des processus démocratiques et des sociétés saines. **Rik Daems**, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), a rappelé les travaux de l'APCE sur les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la liberté des médias, y compris sur la sécurité des journalistes. Il a également insisté sur la nécessité d'une réglementation indépendante de l'IA, étant donné la concentration croissante du pouvoir technologique et économique entre les mains de quelques grandes sociétés Internet, l'impact que cela a sur la jouissance des droits de l'homme, et la prise de conscience que les médias sociaux sont de plus en plus "antisociaux". **Audrey Azoulay**, Directrice Générale de l'UNESCO, a rappelé les valeurs communes de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe - fondées sur le respect des droits de l'homme - et a appelé à la mise en place de garanties concernant l'IA : une plus grande transparence des nouvelles de l'IA et des algorithmes des médias sociaux, une plus grande éducation et une meilleure connaissance des médias et de l'information concernant l'IA, et le respect des normes et du droit international dans le fonctionnement de l'IA. Si l'IA présente des avantages évidents, elle doit fonctionner dans les limites fixées par ces garde-fous, convenus lors de discussions multilatérales incluant l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

Flash Session 1 : Réglementation de l'IA

Tonje Hessen Schei, scénariste, réalisatrice et productrice du film [iHuman](#), a fait part de sa vive inquiétude quant au pouvoir entre les mains des technologues. Les grandes entreprises technologiques ont plus de pouvoir, y compris de pouvoir d'achat, que des nations entières, et des jeunes hommes tirant un profit énorme de l'IA sont habilités à prendre des décisions qui affectent le monde entier. Mme Schei a appelé les humains à "reprendre le contrôle" de l'IA et a souligné qu'il s'agissait d'un pouvoir, mais que l'on ne prenait pas suffisamment conscience de l'importance de cette question. **Gregor Strojín**, président du Comité ad hoc du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAHAI), a présenté la récente [étude de faisabilité](#) du CAHAI, qui a mis en évidence la nécessité de réglementer l'IA en raison des effets perturbateurs de grande ampleur qu'elle peut avoir sur l'État de droit et la démocratie. Il a appelé à l'adoption d'un ensemble d'instruments complémentaires et se renforçant mutuellement, combinant le travail effectué par l'UE, l'OCDE,

l'UNESCO et les Nations Unies. Le CAHAI élabore actuellement une méthodologie et une liste de contrôle pour une méthode d'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit (HUDERIA), qui aidera à évaluer l'impact de l'IA sur la démocratie ; d'ici la fin de l'année, le CAHAI espère avoir identifié les éléments essentiels d'une réglementation efficace.

Le modérateur, **Nicholas Karides**, a ouvert la discussion en posant la question des responsabilités des entreprises qui développent l'IA. Tonje Hessen Schei a indiqué que si les grandes entreprises technologiques n'ont pas été créées avec de mauvaises intentions, leur objectif premier est la rentabilité, ce qui a un impact négatif sur les droits de l'homme. Les entreprises commencent seulement à être tenues responsables. Interrogé sur la réglementation, Gregor Strojín a opposé l'approche européenne, chinoise et américaine et a souligné que l'UE, le Conseil de l'Europe mais aussi l'OCDE et l'UNESCO devraient travailler ensemble et développer des approches réglementaires complémentaires, certaines contraignantes, d'autres non, et chacune dans le cadre de son propre mandat pour traiter les différentes questions. Il a rappelé l'expérience passée en matière de réglementation des entreprises pharmaceutiques, qui a finalement été couronnée de succès.

Flash Session 2 : L'IA dans le secteur audiovisuel à la lumière des dernières évolutions du marché et du droit

Susanne Nikoltchev, Directrice exécutive de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, a présenté le travail de son organisation - qui surveille et étudie les développements commerciaux, juridiques et techniques du marché de l'audiovisuel - et a expliqué que cette Flash Session se concentrerait sur deux questions peu mises en avant : le rôle des plateformes de vidéo à la demande (VOD) et le droit d'auteur. Elle a cédé la parole à son collègue **Gilles Fontaine**, chef du département "Information sur le marché", qui a décrit l'évolution vers davantage de vidéo à la demande (VOD), la contribution que cela apporte à une plus grande diversité de contenu, et le rôle de l'IA dans la fourniture de recommandations de contenu qui sont intrinsèquement larges : il est commercialement logique pour le fournisseur de contenu de recommander autant de son contenu que possible. **Maja Capello**, responsable du département juridique, a précisé que le cadre juridique réglementaire actuel ne traite pas du rôle de l'IA dans le contexte de la VOD. Une réglementation se profile toutefois à l'horizon, sous la forme de la [loi européenne sur les services numériques](#), qui exige la transparence des grands principes de l'IA. Une autre proposition à l'horizon concerne l'harmonisation des règles relatives à l'IA. Des questions se posent toutefois sur un certain nombre de points : les droits d'auteur, la faible capacité de l'IA à reconnaître la satire ou la parodie, la réglementation des contrefaçons profondes et l'utilisation des données personnelles, pour n'en citer que quelques-uns. En ce qui concerne le droit d'auteur, l'utilisation croissante de l'IA dans la production de contenus médiatiques oblige les décideurs politiques à confronter et à concilier d'une manière ou d'une autre les approches divergentes des différents pays européens. La question est la suivante : les œuvres créées par des machines peuvent-elles être protégées par le droit d'auteur et, dans l'affirmative, qui en est le titulaire ? Dans de nombreux pays de droit civil, seules les personnes physiques peuvent être titulaires de droits d'auteur, ce qui constitue un dilemme à résoudre.

Flash Session 3 : Le rôle et les responsabilités des Etats et des plateformes internet, et les défis pour les médias à l'ère numérique

La Flash Session 3 a été modérée par le modérateur général de la conférence, **Nicholas Karides**, et a réuni **Natali Helberger**, professeur de droit et de technologie numérique à l'Université d'Amsterdam

et présidente du Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques (MSI-DIG), et **Maria Donde**, responsable de la politique internationale en matière de contenu à l'Office britannique de la communication (OFCOM) et présidente du Comité d'experts sur l'environnement et la réforme des médias (MSI-REF). La session a débuté par une courte interview enregistrée de **Natali Helberger**. Elle a abordé le défi réglementaire auquel sont confrontés les États : garantir un environnement numérique favorable aux médias ainsi qu'à la liberté d'expression sur les plateformes de médias sociaux (dominées par des entreprises technologiques dont l'objectif premier est commercial) tout en évitant une réglementation trop restrictive. Elle a également souligné le rôle important joué par les journalistes, les vérificateurs de faits et le monde universitaire pour relever le défi de la désinformation et a appelé à soutenir les chercheurs et à leur donner accès aux données. Après la vidéo, la discussion d'ouverture s'est concentrée sur l'importance d'un soutien fort à la recherche et d'un environnement favorable aux universitaires, avec un meilleur accès à l'information pour une nouvelle réglementation fondée sur des preuves. En termes de réglementation, Natali Helberger a souligné l'approche européenne d'une réglementation de l'IA centrée sur l'homme et les valeurs, et l'importance d'institutions telles que le Conseil de l'Europe. Maria Donde a appelé à un équilibre prudent dans la réglementation, en soulignant la nécessité de soutenir l'innovation. Interrogée sur la question de savoir si l'autorégulation devait être l'approche préférée à la réglementation imposée par l'État, Maria Donde a cité l'exemple de l'autorégulation de la presse et la nécessité de prévoir des incitations pour la communauté soumise à la réglementation : lorsque ces incitations disparaissent ou que la communauté perd confiance, l'autorégulation cesse d'être efficace. Elle a relevé plusieurs aspects essentiels qui devraient sous-tendre toute forme de réglementation : la transparence, la responsabilité, la consultation de toutes les composantes de la société, l'indépendance de la réglementation et la nécessité d'obtenir la confiance du public. Natali Helberger a renvoyé les participants à une note d'orientation récente de son comité sur la modération de contenu (présentée à la fin du premier jour par **Joe McNamee**), et a présenté le travail de son comité sur un projet de recommandation sur ce sujet.

Dans une interview vidéo préenregistrée, **Maria Donde** a parlé des bouleversements fondamentaux des modèles économiques des médias, ainsi que de l'importance pour les médias de savoir comment leurs lecteurs/spectateurs interagissent avec le contenu qu'ils produisent. Les nouvelles approches de la réglementation des médias exigent une perspective globale sur des questions interdépendantes telles que l'éducation aux médias, la confiance dans les médias, la prééminence du contenu en ligne et le rôle du droit de la concurrence. Ce qui serait utile, c'est qu'il y ait une plus grande clarté quant aux objectifs finaux souhaités, et elle a appelé à un leadership politique à cet égard.

Session World Café 1 : Favoriser l'éducation aux médias et à l'information

La première session du World Café, animée par **Martina Chapman**, consultante en éducation aux médias et en engagement numérique et co-auteur de l'étude du Conseil de l'Europe intitulée "Soutenir le journalisme de qualité par l'éducation aux médias et à l'information", s'est concentrée sur le concept et l'importance de l'éducation aux médias et à l'information : un terme générique qui couvre un très large éventail de compétences dont les gens ont besoin pour accéder aux médias, les utiliser et les comprendre dans un paysage médiatique en évolution rapide, et qui permet aux gens de penser de manière critique aux médias, de les analyser et de faire des choix éclairés. En bref, le modérateur l'a décrit comme encourageant les gens à avoir un scepticisme sain, mais sans développer un cynisme paralysant. Le premier intervenant, **Michael Nicolai**, a présenté le projet *SMART : Méthodologies et*

ressources spécifiques pour les formateurs radio. Ce projet associe des radios associatifs et des organisations éducatives d'Irlande, d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie, de Suisse ainsi que du Pays basque pour développer des méthodologies de formation. L'outil SMART qui en résulte, en ligne à l'adresse <https://smart.radiotraining.eu>, permet d'accéder facilement à tous les documents, en cinq langues. Le travail se poursuit maintenant avec deux partenaires internationaux, la section européenne de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC Europe) et le Community Media Forum Europe (CMFE). **Lina Chawaf**, responsable de programme à Radio Rozana et membre du conseil d'administration du CMFE, a expliqué comment Radio Rozana, une station de radio associatif qui émet depuis Paris et a des correspondants dans toute la Syrie, est née d'un besoin urgent de fournir des nouvelles de l'intérieur de la Syrie, et les défis auxquels elle est confrontée. Elle a souligné comment le projet est ancré dans la réalité de la vie quotidienne des Syriens et est particulièrement axé sur les expériences des femmes et des enfants et leur position dans la société. Pourtant, ils répondent à un besoin réel et utilisent le pouvoir de la radio pour encourager des voix diverses à s'exprimer sans crainte d'être reconnues.

Soledad Galiana, coordinatrice radio de la Near Media Co-op, a présenté le projet "Ethical Media for Active Citizenship" (EMAC), axé sur la manière d'améliorer les compétences en matière d'éducation aux médias de ceux qui produisent le contenu : journalistes, producteurs, rédacteurs, réalisateurs et présentateurs. Il s'agit d'un sujet important car les producteurs de contenus médiatiques ont le devoir d'être éduqués aux médias, notamment en raison de la demande croissante d'informations produites instantanément et de la diminution du temps consacré à l'analyse des contenus et à l'examen de l'impact qu'ils peuvent avoir sur le public. Elle a évoqué les difficultés rencontrées dans leur travail, notamment le manque de financement pour les petits médias associatifs à but non lucratif qui n'ont pas les ressources administratives et financières nécessaires pour se conformer à des exigences contraignantes. Cette situation est décourageante compte tenu de l'importance des médias associatifs dans la réalisation du pluralisme des médias et le service aux communautés. **Larry Macaulay**, du Réseau allemand de radio pour les réfugiés à Hambourg, a présenté le projet "New Neighbours" de la CMFE. Ce projet souligne les contributions sociales et économiques positives apportées par les migrants et les réfugiés, et travaille avec les médias de service public, les médias associatifs et les organisations de la société civile à travers l'Europe pour placer les voix des migrants au cœur des discussions sur la migration et aider à promouvoir l'intégration des migrants dans les communautés locales. Macauley a présenté un atelier de formation aux médias de trois jours, destiné aux représentants de groupes de migrants à Reggio Emilia (Italie), qui les a aidés à développer des compétences de base telles que la présentation et l'interview. Cet atelier a débouché sur un podcast de récits multilingues et une phase de test pour une station communautaire locale.

Enfin, **Lisa McLean**, rédactrice en chef des actualités quotidiennes de ARA City Radio au Luxembourg, a présenté le projet Covid-19 News de ARA. Se référant à la diversité de la société luxembourgeoise - près de 50% de la population luxembourgeoise n'est pas luxembourgeoise - elle a expliqué comment l'ARA a pu servir de nombreuses communautés marginalisées que les médias traditionnels n'ont pas pu atteindre. S'appuyant sur le travail existant de l'ARA pour la traduction du quotidien en arabe, ils ont travaillé avec des volontaires pour produire des traductions dans d'autres langues également, y compris, dans quelques jours, en farsi et en tigrinya. Le contenu a été diffusé sur Facebook, Telegram et d'autres canaux et a connu un tel succès que des volontaires ont pris contact pour proposer des traductions dans d'autres langues. Le niveau de confiance était élevé, car le contenu était produit par des membres de la communauté.

Lors de la séance de questions-réponses qui ont suivi, les intervenants ont réfléchi à quelques thèmes clés. Lina Chawaf est revenue sur les dangers encourus par les correspondants - menaces, peines de prison et enlèvements - car les extrémistes se sentent menacés par les récits de terrain qu'apporte Radio Rozana. Lisa McLean a décrit comment le 'crowdfunding' réalisé dans le cadre du projet ARA a en fait apporté une bouée de sauvetage financière à la station, qui était menacée de fermeture avant la pandémie. Larry Macauley a parlé de l'importance d'intégrer l'évaluation dans les projets, en particulier ceux qui sont financés par des donateurs - c'est crucial pour leur succès continu, car l'évaluation permet de montrer un niveau élevé d'impact et de participation. Michael Nicolai a évoqué les défis que représente le maintien de normes de qualité dans la formation, qui sont complexes, très spécifiques à chaque pays et dépendent des ressources. Interrogée sur les défis du travail avec les volontaires et du maintien de la cohérence, Soledad Galiana a parlé de la formation qui leur est offerte à tous, ce qui signifie que les nouveaux volontaires peuvent être intégrés assez facilement. Elle a également expliqué que les volontaires s'engagent sur une longue période et qu'ils reviennent parfois après être partis.

World Café Session 2 : Renforcer la sécurité des journalistes : Plans d'action nationaux ; meilleures pratiques

La deuxième session du World Café, modérée par **Tarlach McGonagle** de l'Université d'Amsterdam, a entendu des présentations sur les actions prises aux Pays-Bas, en Serbie et en Suède pour améliorer la sécurité des journalistes, ainsi que des présentations soulignant l'importance d'une perspective intersectionnelle pour la sécurité des journalistes et sur les actions nécessaires au niveau international.

Filippa Arvas Olsson, Directrice adjointe au Ministère suédois de la culture, a présenté le Plan d'action suédois sur la défense de la liberté d'expression. Elle a expliqué qu'une large consultation et un dialogue avec un grand nombre de parties prenantes, y compris des artistes et des élus locaux ainsi que des journalistes et des médias, avaient été essentiels au succès du plan d'action, de même qu'un leadership politique. Le plan a envoyé un message clair sur l'importance de la liberté d'expression et a identifié des points d'action pour chacun des acteurs, y compris la police et le système judiciaire. Des réformes ont été introduites dans le système judiciaire, notamment la création d'unités de démocratie et de lutte contre les crimes haineux au sein de la police, et une meilleure coopération avec la police pour renforcer les enquêtes. Des défis subsistent, notamment en ce qui concerne le faible niveau de confiance des journalistes dans le système judiciaire.

Présentant le Programme néerlandais sur la sécurité des journalistes, "Persveilig" ("Press Safe", <https://persveilig.nl/>), **Peter ter Velde**, Chef de projet, a présenté l'approche multipartite sous-jacente, en expliquant que le plan était une initiative partagée par les médias, le système judiciaire, la police et le bureau du procureur. Comme le plan suédois, le programme néerlandais identifie les principaux rôles et responsabilités de chacun et souligne l'urgence de traiter les cas de violence par la police et dans le système judiciaire. Des peines plus lourdes sont exigées et imposées, des formations à la sécurité sont dispensées, une ligne d'assistance téléphonique est mise en place (qui a connu une forte demande) et les journalistes menacés ont reçu une protection, notamment par l'installation de boutons de panique à leur domicile. Le programme fournit également des conseils aux journalistes ainsi qu'aux médias sur la manière de porter plainte et définit des normes collectives en matière de violence et d'agression. Malheureusement, les niveaux d'agression contre les journalistes dans la société ont augmenté au cours des deux dernières années.

Marija Babić, de l'Association serbe des journalistes indépendants, a qualifié la situation dans son pays de "pas bonne". En 2016, les associations de journalistes et de médias ont signé un Accord avec le ministère public et le ministère de l'Intérieur afin de sensibiliser et de convenir de mesures spécifiques pour améliorer la sécurité des journalistes, comme la mise en place de moyens rapides pour signaler les menaces contre les journalistes. Séparément, en 2020, une Stratégie de développement des médias et le Plan d'action qui l'accompagne ont été adoptés, dont certaines parties traitent de la sécurité des journalistes, et deux groupes de travail gouvernementaux ont été créés pour suivre la mise en œuvre du plan d'action. Cependant, lorsque le gouvernement a refusé de condamner une campagne de diffamation contre un média d'investigation, les journalistes et les associations de médias ont décidé de quitter le groupe de travail dirigé par le gouvernement. La société civile s'efforce de trouver de nouveaux partenaires institutionnels, tels que le Médiateur, et a mis en place ses propres structures pour protéger la sécurité des journalistes, notamment en fournissant une aide juridique. Il existe également une coopération avec les associations de journalistes d'autres pays de la région.

Jennifer Adams, de l'Université de Vienne, a souligné que les femmes journalistes sont encore trois fois plus susceptibles que leurs collègues masculins d'être la cible d'attaques, d'humiliations ou de menaces en ligne, et a insisté sur le manque de participation et de représentation des femmes dans les initiatives médiatiques - en particulier (mais pas exclusivement) pendant la pandémie. Il en va de même pour d'autres membres de la société, historiquement marginalisés. Lors de la préparation et de la création de plans d'action, la sélection des parties prenantes est donc cruciale. Il faut un engagement de la base vers le sommet et une inclusion significative de la communauté. Elle a recommandé d'inclure des organisations qui ont travaillé à la lutte contre la violence domestique ainsi que des organisations de défense des droits des LGBTIQ+ ; de mener davantage de recherches de base sur lesquelles fonder les plans ; de mettre l'accent sur la maîtrise des médias et de l'information ; et de mettre l'accent sur la coordination sous forme de mise en réseau et de renforcement de la communauté.

Nadim Houry, membre du Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias et auteur de l'étude de ce groupe [sur la promotion d'enquêtes plus efficaces sur les abus commis à l'encontre des journalistes](#), s'est penché sur la question préoccupante de savoir pourquoi si peu d'enquêtes sur les attaques contre les journalistes débouchent sur des poursuites, et ce qui peut être fait pour y remédier. La cause est une combinaison de manque de capacité et de manque de volonté politique. La principale chose dont on a besoin au niveau international est une équipe spéciale d'enquête permanente, capable de mener des enquêtes criminelles ou d'aider les enquêtes locales. Reconnaissant qu'un mandat formel de l'ONU pour un tel groupe de travail est irréaliste à ce stade, il a suggéré une approche multilatérale d'une "coalition des engagés" pour compléter les mécanismes existants ainsi que le travail d'enquête des ONG.

Dans la discussion qui a suivi, l'importance du leadership politique a de nouveau été soulignée, et la question a été posée de savoir quels sont les indicateurs permettant de savoir si les États se contentent de "cocher des cases" ou s'ils s'engagent réellement à améliorer la sécurité des journalistes. Tarlach McGonagle a opiné que la Recommandation CM/Rec(2016)4 sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes constituait un bon guide : celle-ci, ainsi que le *Guide de mise en œuvre* qui l'accompagne, formule des recommandations très claires sur les mesures à prendre ; cela devrait être mis en œuvre de manière fidèle et cohérente. Nadim Houry a ajouté que les statistiques existantes

sur le nombre de plaintes déposées par des journalistes et ayant fait l'objet d'une enquête, ainsi que le nombre de plaintes déposées par des femmes journalistes et des personnes issues de communautés marginalisées, et le suivi de ces plaintes, constituent de véritables indicateurs du manque de leadership. Ces statistiques devraient être utilisées pour demander des comptes aux États.

Les panélistes ont convenu qu'une approche ascendante pour l'élaboration des plans d'action était sans aucun doute beaucoup plus difficile qu'une approche descendante, mais qu'il était néanmoins essentiel de le faire. Les États doivent réévaluer leur position à ce sujet et engager une large consultation. Les panélistes n'avaient pas connaissance d'États ayant accordé des visas d'urgence à des journalistes menacés - une suggestion qui avait été faite le premier jour de la conférence.

Séance de clôture

Dans son allocution de clôture, **Nikos Nouris**, Ministre de l'intérieur de la République de Chypre et Président de la conférence, a salué la déclaration finale et les quatre résolutions adoptées lors de la session ministérielle à huis clos comme un point de référence pour les conditions nécessaires à l'épanouissement de médias libres, pluralistes et de qualité, et a appelé à leur mise en œuvre et à leur intégration dans l'ADN de notre société. Il a insisté sur le fait que cela nécessitait un réel effort, citant Aristote : "L'excellence n'est jamais un accident. Elle est toujours le résultat d'une intention élevée, d'un effort sincère et d'une exécution intelligente. Elle représente le choix judicieux de nombreuses alternatives ; c'est le choix, et non la chance, qui détermine votre destin."

Dans ses remarques finales, **Christos Giakoumopoulos**, Directeur général des droits de l'homme et de l'Etat de droit du Conseil de l'Europe, a noté que le développement rapide de la technologie est bénéfique, mais doit maintenir le respect des droits de l'homme. Le Conseil de l'Europe continuera à fournir des conseils à ses États membres sur la manière d'y parvenir. Il a également souligné la nécessité d'une action urgente en matière de sécurité des journalistes, se félicitant de l'adoption de plans d'action nationaux et encourageant les autres à faire de même, tout en condamnant fermement tous les efforts visant à harceler les médias et à porter atteinte à leur sécurité.

Les documents de la Conférence ministérielle, la Résolution sur la liberté d'expression et les technologies numériques, la Résolution sur la sécurité des journalistes, la Résolution sur l'évolution de l'environnement des médias et de l'information, la Résolution sur les impacts de la pandémie COVID-19 sur la liberté d'expression, et la Déclaration finale, sont disponibles sur le [site de la Conférence](#).